

Renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages CAPS-I Ordre d'enseignement primaire

Sur le plan scolaire, les apprentissages de votre enfant sont prescrits par le programme éducatif CAPS-I : Compétences axées sur la participation sociale. Votre enfant fera des apprentissages en fonction des 5 compétences suivantes :

- **Communiquer**
- **Exploiter l'information**
- **Interagir avec son milieu**
- **Agir avec méthode**
- **Agir de façon sécuritaire**

Le développement des compétences s'actualise à travers **7 matières** : *français, science, mathématique, technologies de l'information et de la communication, vie en société, arts et éducation physique et à la santé*. L'acquisition des connaissances s'exerce dans des contextes d'apprentissage les plus signifiants possibles, que le programme appelle **domaines de vie** : *Vie scolaire, Soins personnels et bien-être, Loisirs, Vie résidentielle et communautaire et Déplacements*.

Nombre de communications

Vous recevrez une **communication écrite** le 15 octobre 2026. Vous recevrez aussi **trois bulletins** dans l'année scolaire : le 19 novembre 2026, le 15 mars 2027 et le 30 juin 2027.

Fréquence des évaluations

Toutes les compétences seront évaluées au moins deux fois sur un cycle de 2 ans. Des cibles de développement seront déterminées selon le cheminement de votre enfant et les exigences du programme. Les compétences du programme sont développées et évaluées à travers les activités scolaires et la vie quotidienne.

Lien intéressant pour les parents :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/Feuillet-CAPS.pdf

Personnel enseignant :

Enseignante titulaire : Mégane Payette groupe 775 et Karine Charron, groupe 776

Éducation physique : Francis Asselin (775) et Benjamin Forget (776)

Art dramatique :

Anglais : Jennifer Petjean (775)

Vers une plus grande participation sociale